Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 35

Artikel: De l'opportunité d'une démarche au Conseil de l'Europe : encore des

réactions à notre enquête

Autor: Merz, Blanche / Vautier, Liliane / Wirth, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270483

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lettre ouverte à Madame Jacqueline Thévoz

Sous le titre Notre fabuleux voyage en Turquie, Mme Jacqueline Thévoz a publié dans « Femmes suisses » le 21 septembre et le 19 octobre 1963, un récit qui manque malheureusement de l'objectivité la plus élémentaire. Mme Thévoz a voulu être amusante à tout prix et elle y est parvenue à plusieurs reprises, en utilisant sans scrupules les indigénes de l'Anatolle... comme têtes de Turcs! Qu'elle nous permette de ne pas être d'accord avec elle et de discuter ses conclusions, très différentes de celles auxquelles nous sommes nousememe parvenue après un séjour de deux mois en Turquie (mai-juin 1963).
D'une façon générale, l'impression qui se dégage

Turquie (mai-juin 1963).
D'une façon générale, l'impression qui se dégage du récit de Mme Thévoz est que la Turquie est un pays sale, poussiéreux, pouilleux, plein de punaises, où chaque hôtel est soit un caravansérail moyenágeux, soit une maison close ou un bouge à parties carrées, et où — en compagnie d'un mari pourtant — l'on risque fort d'être violée en prenant un bain de par. hain de mer.

bain de mer...

Certes, tous les pays recèlent leurs turpitudes et

Mme Thévoz pourrait voyager dans le monde entier
en ramassant puces et cafards et en dormant dans
des maison closes. Ceci n'est donc pas caractéristique de la Turquie.

tique de la Turquie.

A Istambul, Mme Thévoz aurait facilement pu loger dans un des trente hôtels convenables de la ville, sans aller d'un abri pour « nomades voilés» « (il n'y a pas plus de nomades à Istambul qu'à Eskichéhir, n'en déplaise à l'auteur!) au Pera Palace! Mais ce qui est le plus attrisant, c'est que Mme Thévoz, obnubilée par ses préjugés, n'a pu voir, ni nous faire voir, aucune des beautés d'Istambul : elle ne parle ni du Vieux Sérail, de ses miniatures, de sa collection de procelaines de Chie unique au monde, de sa vue saisissante sur le Bosphore. Ni de Sainter-Sophie, ni du Palais Submergé, ni de la mosquée de Süleymaniye, bâtie au

XVIe siècle par Sinan, un maître de l'architecture ottomane, ni la mosquée bleue de six minarets, et de combien d'autres monuments admirables!

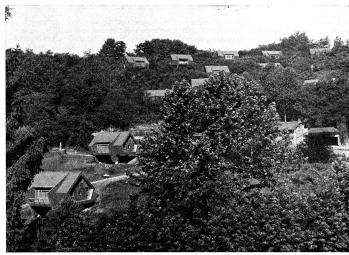
XVIe siècle par Sinan, un maître de l'architecture ottomane, ni la mosquée bleue de six minarets, et de combien d'autres monuments admirables!

A Ankara, ville très propre, Mme Thèvoz trouve le moyen de loger dans un petit hôtel « poussiéreux ». Elle croit que les maisons sont en chantier « depuis bientôt quelques lustres », alors qu'à Ankara, on construit sans cesse et sans trainer de nouveaux immeubles (environ 5600 appartements par an. Ankara avait 20 000 habitants en 1923; elle en a 850 000 en 1963). Elle ignore un musée que d'innombrables personnes seraient heureuses et fières de visiter : le musée hittle.

A Kayseri, capitale des Seldjoukides après Sivas et Konya, pas un mot de la medresse de Honathatun, mosquée, école et mausolée du XIVe siècle, chef-d'œuvre de l'art seldjoukide, comme aussi le Mausolée Tournant du XIVe siècle, chef-d'œuvre de l'art seldjoukide, comme aussi le Note-chant et les compes volontaires. Imaginez Mme Thèvoz à Paris : eligale, verrar que les clochards, les câuties est regrettable que Mme Thèvoz n'ait pas cherché à donner du pays qu'elle visitait une vision exacte. Et cela est d'autant plus affligeant qu'elle voyageait comme journailiste suisse entièrement défrayée par la Turquie : «C'est à Istambul qu'on nous remit, sur simple présentation de nos cartes de presse, deux billets pour faire le tour de la Turquie sans bourse délier. «
Force nous est de constater que, d'une part, ce « Fabuleux voyage, tient, en effet, beaucoup plus de la fable que de la réalité, et qu'il est de nature de tromper le lecteur. Que, d'autre part, Mme Thévoz, en ne faisant pas consciencieusement son métier, ne mérite pas la confiance que les autorités turques lui ont généreusement accordée.

Marianne Mercier-Campiche

Les maisons de vacances de Pro Juventute



Pro Juventute a derrière elle une année mémorable. Nous en parlerons plus en détail le mois prochain, nous contentant de signaler aujourd'hui que son œuvre la plus récente: Par le « village de vacances Pro Juventute », « Bosco della Bella », au Tessin, notre Fondation entreprend quelque chose de participe pour encourager les vacances familiales. De telles vacances signifient plus qu'une interruption du travail pour une détente physique et intellectuelle; elles resserrent les liens entre parents et enfants séparés par l'école et la vie professionnelle et elles sauvegardent la santé de la famille. Des familles saines protègent efficacement les forces de notre peuple et de notre jeunesse.

Réponse de notre voyageuse

Mme Marianne Mercier-Campiche voudra bien me permettre de répondre Ici même à sa lettre ouverte qui a retenu mon attention. En fait, il me semble que nous avons raison — ou tort — toutes les deux! Mme Mercier, appelée en Turquie pour y donner des conférences y a donc été reçue, avec tous les honneurs dus ses titres. Tandis que, notre carte de presse et notre laissez-passer en mains, nous avons, mon mari et moi, tâté de la terre turque comme deux Christophe Colomb découvrant l'Amérique. Evidemment, n'étant pas Jérôme et Jean Tharaud, nous avons, lui, l'homme, et moi, la terme, écrit, chacun de notre côté, un reportage bien différent.

Alors que mon époux a mis trois mois pour rédiger un mémoire à la fois historique, ethnographique, philosophique et archéologique, traitant à la fois de tous les peuples qui se sont succédé sur le placau d'Anatolie et de toutes les mosquées et de tous les musées que nous avons minutieuement visités et touillés sans en manquer un seul, j'ai, pour ma part, préféré noter, au jour le jour, aussi spontamément que fidèlement (Dieu m'est témoin que je n'ai rien inventé et qu'effectivement, au moment où nous y étions, les chantiers d'Ankara dormaient de leur plus profond someil comme momies d'Egypein os aventures sur sol seldjoukide, en prenant bien soin d'éviter à mes lecteurs tout bâillement fatal suivi d'un pilage prématuré de leur journal. Si nos femmes suisses se sentent irrésistiblement tatal suivi d'un pilage prématuré de leur journal. Si nos femmes suisses se sentent irrésistiblement tatal sivi d'un pilage prématuré de leur journal. Si nos femmes suisses se sentent irrésistiblement tout ce que l'ai connu moi-même de rédiger une géographie turque, mais bien d'entrainer avec moi toutes ce malheureuses dames attolées à leur ménage et de leur faire connaître généreusement tout ce que l'ai connu moi-même de pittoresque et de vaudevillesque sans qu'elles aient besoin pour cela de quiture neur chez acus de pittoresque et de leur faire connaître généreusement le punt par la ment de rédiger

• FORMATION

LAUSANNE - Pontaise 15 - Téi. 24 14 27

DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉMARCHE AU CONSEIL DE L'EUROPE

Encore des réactions à notre enquête

Pendant tout ce mois, nous avons continué à recevoir des réponses au questionnaire paru dans notre numéro de septembre concernant l'opportunité ou l'inopportunité d'une démarche des pays membres du Coseil de l'Europe en vue de l'introduction du sufirage féminin en suisse. Certaines réactions — dont l'une annoncée, celle de Mme B. M., à Vevey, voir notre numéro d'octobre — nous ont paru devoir être portées à la connaissance de nos lectrices. Comme vous le constaterez, elles expriment toutes trois des opinions opposées quoique partant de la méme même intention : donner le plus vite possible aux femmes suisses le droit de vote.

Une chose est certaine : le moment est favorable pour agir. Mais comment ? Des défenseurs qualifiés (avocates, femmes actives dans les milieux féminins, hommes politiques, etc.) défendent les trois opinions. Nous ne devrions pas tarder à connaître sur quelle voie l'Association pour le suffrage féminin va s'engager.

H. N-R.

SURTOUT PAS DE VOTATION

POPULAIRE Chère Madame,

Je me permets de passer à ma seconde lettre, suite à votre question posée dans « Femmes suisses » au sujet du droit de vote à accorder aux femmes.

Il s'agit aujourd'hui, par une attitude équi-

voque, de prouver notre maturité politique si l'on veut que les hommes politiques nous prennent au sérieux. Cette attitude, à mon avis, se résume en deux mots: Sagesse et

prennantavis, se résume en deux maris, se résume en deux maris de pousser de pousser de scris de petite fille lésée, parler et écrire un langage bien soupesé et exempt d'er-

reurs...

Je signale en passant l'article paru dans votre dernier numéro « les droits de l'homme — la paille dans l'œil des autres » ; il serait prudent, pour qu'il fasse son effet, qu'on se documente au préalable. La Convention des droits de l'Homme et des Libertés fondamentales n'a pas non plus été signée par... un grand pays, la France! Elle est pour lans membre du Conseil de l'Europe. C'est ainsi qu'on provoque des « sourires condescendants lorsqu'on écrit... « la Suisse est le seul pays qui n'a pas encore..., etc. ».

Et pour le reste: Diplomatie! Un travail sérieux se fait en haut lieu, mais patience! Ce n'est qu'à l'échelon gouvernemental qu'on décidera de la maturité du fruit — et consolons-nous, femmes en fleurs, l'automne viendra à coup sûr. En attendant, la mission de chacune de nous qui est en contact avec un parlementaire est de faire preuve de... précisément, de Sagesse et de Diplomatie.

A toutes celles qui s'impatientent, je voudrais rappeler qu'une première expérience

¹ Communiqué émanant de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

PRÉPARATION

au diplôme de français

maladroite devrait les faire réfléchir : la voie

est pas une votation populaire. Sans ce ruit de referendum, nous aurions toutes déjà obtenu le droit de vote sur le plan fédéral

obtenu le droit de voite sur le plan fédéral au plus tard le 13 juin 1958. Le Conseil national avait voté en sa fa-veur par 96: 43 voix et le Conseil des Etats par 26 contre 12. M. le conseiller fédéral Wahlen a déclaré devant l'Assemblée fédéral que le droit de vote serait ainsi accordé aux femmes depuis longtemps, si notre système de démocratie directe ne venait pas — égale-ment dans d'autres nombreux cas — ralentir

considérablement la procédure. Pour l'instant, mettons-nous à l'école de la diplomatie.

Avec mes salutations les meilleures

Blanche Merz

NÉCESSITÉ D'UNE INITIATIVE CONSTITUTIONNELLE

Chère Madame,

Chère Madame,

J'al été très intéressée par le résultat des réponses faltes au questionnaire paru dans «Femmes suisses» de septembre 1983, concernant l'Introduction du suffrage féminin dans notre pays.

Je n'al pas répondu à ce questionnaire qui m'a paru non valable. En effet, comme l'a démontré Mme B. M., de Vevey, dans sa lettre très intéressante, « aucun pays membre du Conseil de l'Europe ne peut et ne veut s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre pays membre. » A ce propos, pour de plus amples renseignements, il est intéressant de lire le communiqué de l'Association suisse pour le suffrage féminin paru dans « Coopération» du 12 octobre 19631, communiqué qui expose clairement la situation particulière de la Suisse au Conseil de l'Europe.

Conseil de l'Europe.
D'autre part, c'est un non-sens d'attendre que le suffrage féminin nous solt octroyé par une intervention étrangère. Plus qu'une solution de prudence, c'est là un oreiller de paresse. Au contraire, c'est à nous de faire ce qu'il faut pour introduire le suffrage féminin de l'intérieur, par une action dont nous avons l'entière responsabilité. C'est pourquoi, les réponses faites à ce questionnaire ont un intérèt certain : elles indiquent que la plupart des femmes souhaitent que l'on sorte de l'immobilisme actuel.

femmes souhaitent que l'on sorte de l'immobllisme actuel.
L'entrée de la Suisse au Conseil de l'Europe, l'institution du suffrage féminin dans les cantons romands, l'affirmation par S. S. le pape Jean XXIII, dans sa dernière encyclique, de l'égalité des hommes et des lemmes, sont autant d'éléments nouveaux avec lesquels nous pouvons reprendre la lutte. Voilà les armes qui nous sont fournies; à nous de les utiliser l' Souvenons-nous ausi que les autorités fédérales, tant exécutives que législatives se sont déclarées en faveur du suffrage féminin dans notre pays. Le message du Conseil fédéral du 22 février 1957 l'atteste.

Beaucoup de citoyens et de citoyennes ignorent totalement la situation nouvelle créée par l'adhésion de la Suisse dans l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Cette ignorance s'explique par une très grande discrétion d'une partie de la presse à ce sujet. Une lois encore, c'est à nous qu'il incombe de diffuser cette information, dans le cadre d'une action générale, c'est-à-dire le lancement d'une initiative constitutionnelle. Comme vous le dites dans votre article du 19 octobre, « le climat n'a jamais été si favorable que maintenant.» Renoncer, ce serait décevoir et décourager toutes celles qui, conscientes de leur titre de citoyennes sont prêtes à soutenir le lancement d'une initiative. C'est en entreprenant une action précise que nous pouvons espérer entrainer les nombreuses citoyennes inactives. Comment les intéresser si nous n'avons rien à leur proposer.

Personne n'a plus de responsabilités que nous, femmes suisses, face à la situation des femmes suisses. Au moment où nous sommes presque le dernier pays d'Europe à ne pas avoir obtenu l'éga-lité des droits, notre action serait un acte de jus-tice vis-à-vis des femmes et contriburent à effa-cer le ridicule dont notre pays se couvre dans ce domaine.

Veuillez recevoir, chère Madame,

Liliane Vautier

PLUS DE VAINS SCRUPULES

Madame la rédactrice,

Je viens de lire dans votre journal entre autres aussi la réponse de Mme M. B., de Vevey, quant à l'attitude à prendre vis-à-vis du Conseil de l'Europe, et je ne suis pas du tout de son avis. Le fait que nos autorités ne bougent pas du tout et n'ont aucun intérêt de faire enfin justice à la moltié de la population toujours dépossédée de ses droits politiques doit nous forcer de faire quelquechose de notre part.

droits politiques doit nous forcer de faire quelquechose de notre part.

A mon avis, c'est le seul chemin qui pourra nous
« avancer en notre cause » que de faire une démarrhe chez les autres membres du Conseil de l'Europe
et je ne vois pas pourquoi ne pas risquer les critiques
de certalins membres de notre Association, peutêtre trop timides, et même l'ennui de membres du
Conseil de l'Europe, probablement pas de tous l Ce
qui est sûr c'est que si nous n'agissons pas nousmêmes, personne d'autre le fera pour nous. Peutêtre que Mme M. B. s'est laissée trop vite influencer
par ce M. du Conseil de l'Europe qui probablement
personnellement n'aimerait pas traiter cette question
épineuse qu'on a su éviter, plutôt lâchement, lors
de l'entrée de la Suisse dans le Conseil d'Europe.
Pas de doute qu'une pareille démarche de notre
part obligerait les autorités et l'opinion publique en
Suisse de reprendre cette affaire et leur démontrenatit la ferme volonté des femmes suisses d'arriver
entin à leurs fins. Si nous voulons arriver à nos
buts, il faudra lutter et ne pas craindre d'autre
refus, plus on parle de nos demandes, plus le
grand public doit s'en occuper et c'est déjà cela ce
qu'on aimerait éviter en haut lieu. Il est important
de mettre le doigt sur le fait que c'est dans une
manière absolument dictatoriale qu'on refuse depuis
des lustres à la moitié du peuple suisse tous droits
politiques, sans se soucier du moins de ses demandes ou de sa volonté.

Sans lutte II n'y a pas de victoire et les gants de

as ou de sa voionte.

Sans lutte il n'y a pas de victoire et les gants de velours, employés trop longtemps par les associations féminines suisses vis-à-vis de nos adversalires, ne nous ont vraiment servi à rien. C'est pourquoi il faudra prendre un autre chemin, surtout dans nos temps d'une invasion d'étrangers dont des milliers se font naturaliser en achetant ainsi avec de l'argent tous les droits politiques en Suisse qu'on ose refuser encore aujourd'hui aux Suissesses nées. Je ne doute pas que vous recevrez aussi d'autres réponses soutenant votre point de vue, et vous prie d'agréer, Madame la rédactrice, l'expression de mes sentiments très distingués.

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

Ecole pédagogique privée FLORIANA

